



ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ENQUÊTE

Stanislas : un ancien directeur de l'internat va être jugé pour violences volontaires

Selon les informations de Mediapart, l'ex-directeur de l'internat est renvoyé au tribunal au mois de septembre pour des violences commises au sein du lycée jusqu'en 2018. Il vient par ailleurs d'être mis en examen pour « viol sur mineur » dans un autre établissement privé catholique.

David Perrotin - 15 février 2024 à 09h34

C'est un scandale de plus qui vise Stanislas. Alors que deux enseignants sont déjà sous le coup d'une enquête, l'un pour des propos homophobes tenus en mai dernier, l'autre pour des faits d'agression sexuelle, c'est désormais au tour de l'ancien directeur de l'internat, Olivier P., d'être dans le viseur de la justice.

D'après nos informations, cet homme de 62 ans, également professeur de musique de 2014 à 2018, vient d'être renvoyé pour des « violences volontaires » commises au sein de l'établissement privé catholique et sera jugé le 9 septembre prochain devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Au moins quatre anciens élèves avaient signalé des violences au parquet de Paris, qui a délocalisé l'affaire vers le lieu de résidence du mis en cause. Alertée en 2020, la direction de Stanislas a tout fait pour protéger « la réputation » du lycée et a refusé de prévenir d'éventuelles autres victimes.

Toujours selon nos informations, Olivier P. a aussi été placé en garde à vue le 25 janvier dernier et mis en examen pour des faits de « viol sur mineur par personne ayant autorité » commis en 2001 au sein d'un autre établissement privé catholique, Saint-Martin-de-France, à Pontoise (Val-d'Oise). Sollicité, le parquet de Valenciennes ne souhaite pas donner suite.

Contacté par Mediapart, Olivier P., désormais placé sous contrôle judiciaire, a refusé de commenter sa mise en

examen. « *Comme l'instruction commence, je ne veux pas en discuter* », répond-il. Concernant son procès prévu en septembre, il se dit « *serein* » et conteste toute violence. « *Il y a eu parfois des chahuts, mais jamais eu de violences volontaires* », minimise-t-il.

Licenciement pour « faute lourde »

Retour en 2018. Olivier P. est responsable du foyer Ozanam, l'internat de l'établissement chargé de quatre cents élèves de 16 à 19 ans, et professeur de musique pour les enfants de 13-14 ans. Au sein de l'établissement sous contrat, il dispose d'un appartement de fonction, est aussi admiré que craint et fait comprendre à tous les élèves « *à quel point il est tout-puissant* », selon des anciens de Stanislas.

Mais une évolution dans le système informatique de Stanislas change la donne. Les services techniques découvrent qu'il consulte de manière régulière des sites jugés « *pédopornographiques* » dans son bureau : pas moins de 1 402 connexions en seulement un mois et demi. Par un courriel envoyé à la direction en octobre 2018, il reconnaît les faits, évoque une « *trahison* », des agissements « *incohérents* » et « *inexcusables* » et parle « *d'addictions* ». La direction de Stanislas le licencie sur-le-champ pour « *faute lourde* » et signale les faits à la justice.

Si les sites consultés montrent exclusivement de très jeunes garçons, l'enquête pénale est classée sans suite car il n'a pas été possible de démontrer qu'il s'agissait de mineurs. L'ex-directeur attaque ensuite Stanislas aux prud'hommes, mais les juges valident son licenciement.

« *Olivier P. consultait des images de jeunes adolescents du même âge que les élèves de l'internat [...]. L'établissement scolaire a une obligation de sécurité de résultat vis-à-vis des élèves et devait prendre les mesures nécessaires afin d'assurer l'intégrité physique et morale des enfants* », détaille le jugement rendu en juin 2020 et consulté par Mediapart. Dans leur décision, les juges précisent aussi qu'Olivier P. a été « *signalé comme faisant l'objet de fait de viol couvert par la prescription* », pendant l'enquête pénale qui daterait de la fin des années 80. Cette

accusation de viol s'ajoute à celle de 2001. Son licenciement est confirmé en appel.

Des insultes et des coups

À l'issue de ce jugement, plusieurs anciens élèves s'inquiètent de savoir si d'autres victimes d'agressions sexuelles existent au sein de Stanislas ou ailleurs. Ils sollicitent Frédéric Gautier, le directeur de l'établissement, qui ne veut surtout pas ébruiter cette information, de crainte d'entacher « la réputation » de Stanislas.

À l'époque, la direction communique bien sur le départ brutal du professeur mais en dit le moins possible. « À l'issue d'échanges approfondis avec Olivier P., j'ai décidé qu'il ne reprendrait pas son poste. [...] Il en a compris les motifs et les enjeux », écrit le directeur en novembre 2018 dans un courrier envoyé à tous les parents.

« Je n'ai pas traité quelqu'un de tarlouze parce qu'il était homosexuel mais pour sa tenue vestimentaire. »

Olivier P., l'ex-directeur de l'internat à Mediapart

Comme l'avait révélé *Le Monde* (qui a aussi dévoilé d'autres accusations de violences sexuelles), Frédéric Gautier refuse de lancer un appel à témoignages. Le portrait d'Olivier P. dressé par le quotidien est pourtant édifiant. Il fouille les chambres de certains internes, insulte des élèves et tient des propos homophobes ou racistes. Il est aussi violent, aurait déjà étranglé un élève et frappé d'autres en leur donnant parfois des coups de poing.

Auprès de Mediapart, quatre anciens élèves confirment le « comportement violent et humiliant » d'Olivier P. Jérôme*, 18 ans en 2018, a préféré quitter Stanislas et abrégé sa classe préparatoire. « Ce n'était pas tenable pour moi de rester. Je suis parti en signalant à la direction le comportement de ce directeur et le climat néfaste qui existait à l'internat et dans l'école en général, témoigne-t-il. Le reste du corps enseignant et le directeur de la prépa s'en moquaient. »

Malgré les nombreux témoignages, Olivier P. conteste auprès de Mediapart la plupart des violences. Il reconnaît avoir donné « un coup de cravache », mais sans

« intention d'être violent ». « Lorsque je passais dans une étude par exemple et qu'un élève jouait au lieu de travailler, ça pouvait m'arriver de le taper derrière la tête pour lui dire de se remettre au travail », concède-t-il seulement tout en dénonçant une cabale contre lui. « Les gens qui respectent les règles ne se plaignent pas de ce qu'il se passe à Stan. »

Il admet avoir tenu des propos homophobes ou dit d'élèves mal habillés qu'ils pouvaient être « laids », mais relativise : « Je n'ai pas traité quelqu'un de tarlouze parce qu'il était homosexuel mais pour sa tenue vestimentaire, parce qu'elle ressemblait à rien. »

Selon d'anciens élèves, Olivier P. aurait aussi emmené dans un sous-sol de Stanislas un lycéen pour lui « commander » de se déshabiller. Interrogé, l'intéressé ne reconnaît qu'à moitié. « Je l'ai emmené dans une réserve car il avait besoin d'un déguisement, explique-t-il à Mediapart. Il a essayé le costume. Point. J'étais présent car je n'allais pas lui donner les clés de la réserve, mais il n'y avait aucune connotation sexuelle. »

Le directeur cache l'information

En mars 2020, après l'audience des prud'hommes, quatre anciens élèves sollicitent plusieurs rendez-vous avec Frédéric Gautier après avoir appris certaines accusations visant Olivier P. Ils disent être eux aussi victimes et ont recueilli des dizaines de nouvelles accusations visant cet enseignant.

Pour ces quatre anciens de « Stan », la direction doit impérativement mettre en place une cellule d'écoute et lancer un appel à témoignages. Le directeur laisse d'abord penser qu'il est d'accord puis se ravise, selon plusieurs documents obtenus par Mediapart. Lors d'un nouveau rendez-vous qui a lieu en septembre 2020, il en est désormais hors de question.

Les quatre étudiants rencontrent une nouvelle fois Frédéric Gautier pour renouveler leur demande. Le directeur est cette fois-ci accompagné par l'avocat de l'école et de Guillaume Didier, un communicant du cabinet de crise Vae Solis Communications, le même qui a géré l'affaire du cardinal Barbarin, accusé de non-dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs.

« Bordel de merde, allez-y, allez faire un signalement ! »

Le directeur de Stanislas, Frédéric Gautier, lors d'un rendez-vous avec des victimes

Pendant plus d'une heure, selon des comptes rendus obtenus par Mediapart, Frédéric Gautier avance plusieurs raisons pour ne surtout pas ébruiter les accusations qui pèsent sur Olivier P. « *Je ne peux pas prendre le risque juridique de communiquer* », insiste-t-il notamment, conseillant seulement aux quatre étudiants de signaler les faits à la justice et de la laisser trouver d'éventuelles victimes. Il sait pourtant qu'une plainte pour viol, prescrite, a été déposée contre Olivier P.

Selon lui, « *cela donnerait des motifs* » à Olivier P. pour son appel devant les prud'hommes. « *Il y a des milliers d'enfants qui ont été sous sa coupe* », s'agace Léon*, l'un des anciens élèves qui prévient qu'il pourrait utiliser la presse pour prévenir de potentielles victimes.

« *Vous choisissez une stratégie qui ne peut pas nous convenir* », rétorque Frédéric Gautier qui se fait ensuite plus menaçant si les élèves communiquaient à l'extérieur : « *Votre action peut me créer un préjudice, ça va nous mettre en tension. Vous en prenez le risque. Porter atteinte à l'établissement que je dirige, qui que vous soyez, je réagirai !* »

Le directeur estime avoir fait suffisamment en signalant Olivier P. à la justice et invite les élèves à se comporter de même pour faire avancer les choses sans abîmer l'image de l'établissement. « *Mais enfin, j'allais dire bordel de merde, allez-y, allez faire un signalement*, exhorte Frédéric Gautier. *Moi, mon sentiment, c'est que vous voulez régler son compte à Olivier P.* » Le directeur dit craindre « *un tribunal médiatique* », et estime que cela portera « *atteinte à la réputation* » de Stanislas.

Xavier*, l'un des anciens élèves présents au rendez-vous, évoque ensuite le cas d'un jeune traité de « *pédé* » par Olivier P., pour expliquer qu'il faut une « *communication large* » de l'établissement pour faire le point sur tous ces agissements et montrer qu'il ne les « *cautionne pas* ». Il raconte aussi sa propre situation lorsqu'il était traité de « *tarlouze* » par l'enseignant. Frédéric Gautier minimise : « *J'espère que c'est autre chose "qu'il m'a traité de tarlouze"*. »

La direction de Stanislas se décidera à mettre en place une cellule d'écoute et à diffuser un mail accessible aux éventuelles victimes, cinq mois plus tard après les révélations du *Monde*.

« Où étiez-vous pendant qu'Olivier P. maltraitait mon fils ? »

Le père de Jérôme, au directeur de Stanislas

Dans la foulée, en 2021, le père de Jérôme, l'un des élèves victimes d'Olivier P., est allé voir Frédéric Gautier pour dénoncer son inaction. « *Où étiez-vous pendant qu'Olivier P. maltraitait mon fils ?* » ; « *Avez-vous le droit de vous prétendre chrétien en ayant toléré des comportements comme ça ?* », interroge-t-il, selon des documents consultés par Mediapart. « *Je n'ai eu qu'un mur en face de moi. Je ne comprends pas que vous soyez encore en poste* », avance-t-il, disant n'avoir cessé d'alerter l'établissement des violences infligées sur son fils, en vain. « *Vous ne me ferez pas dire qu'Olivier P. était le diable absolument* », rétorque le directeur.

À la suite de ces entretiens, Frédéric Gautier fera aussi un signalement à la justice. Pourquoi refusait-il de tenter de savoir si d'autres victimes existaient ? A-t-il couvert certaines violences ? « *Il a été rappelé très précisément notamment aux quatre anciens élèves les raisons juridiques pour lesquelles l'établissement ne pouvait communiquer publiquement sur le motif du licenciement et du premier signalement, classé sans suite (procédure en cours, présomption d'innocence, droit du travail, prescription)* », défend-il aujourd'hui.

« *Toute mon attitude dans cette affaire montre que je n'ai jamais hésité à signaler et que je n'ai jamais minimisé ce type de faits*, poursuit-il, *ni pour Olivier P. ni pour aucune autre personne travaillant dans Stanislas. J'ai toujours cherché à respecter et concilier les droits applicables.* »

Depuis plusieurs semaines, le lycée privée Stanislas, dans lequel sont scolarisés les enfants d'Amélie Oudéa-Castéra, est dans la tourmente, notamment depuis un rapport accablant de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, révélé par Mediapart. Si le gouvernement s'attache à tout minimiser et affirme simplement suivre les recommandations du rapport, de nombreux élus demandent une suspension des subventions publiques et du contrat d'association avec

l'État.

David Perrotin

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, [la marche à suivre est explicitée dans](#)

[cette page](#).

Boîte noire

* Les prénoms ont été modifiés pour assurer l'anonymat des personnes interrogées.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Edwy Plenel